



Newsletter du CAV



Assemblée générale 2024

Le collectif s'est réuni le 26 mars 2024 à l'occasion de son AG ordinaire. Le comité tient à remercier les membres présents pour leur précieuse participation et vous propose un bref résumé des thèmes marquants abordés et des décisions prises.



Les statuts

Les modifications suivantes ont été approuvées :

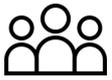
- Article 5 : Ajout de la phrase suivante : "Toute autre personne travaillant dans une ambulance" dans les critères pour devenir membre actif du CAV.
- Article 5 alinéa D : Ajout de la catégorie "Membre de soutien" pour les personnes n'entrant pas dans les critères de membres actifs. Ces derniers n'ont pas de droit de vote. La cotisation pour les membres de soutien est soumise au vote.
- Article 9 : Retrait de la phrase "[Le comité] est compétent pour décider les dépenses extrabudgétaires jusqu'au montant de CHF 2000.-"
- Article 10 : Réduction de la durée de mandat des membres du comité de deux ans à une année.





Les cotisations

- Ajout d'une cotisation pour les étudiant·e·s à 7.- CHF/mois
- Ajout d'une cotisation pour les membres de soutien à un montant fixe de 50.- CHF/an



Le Comité 2024

Président : Christian Monachon, Amb. ES

Vice-Président : Angel Lopez, TA

Secrétaire adj. : Pierre Oberson, Amb. ES

Caissier : Sébastien Jordan, Amb. ES

Caissier adj. : Michael Perroud, Amb. ES

Resp. Comm. : Lucie Monthoux, TA

Membre : Bernard Chabloz, Amb. ES

Membre : Michael Santus, Amb. ES

Membres sortants :

Secrétaire : Sandy Guglielmetti, Amb. ES

Membre : Alexandre Brulhart, Amb. ES

Membre : Matthias Pillet, Amb. ES

Membres entrants :

Marion Perrin, Amb. ES

Véronique Fargeat, Amb. ES

Nathan Audeoud, Amb. ES

Fabien Meylan, Amb. ES

Le comité réitère ses chaleureux remerciements pour le travail effectué par les membres sortants et souhaite la bienvenue aux membres élus !



Les perspectives

Après s'être concentré sur :

- son organisation,
- ses moyens de communication,
- ses premiers travaux du GT salaire,
- ses premières prises de contact auprès des différents partenaires,

le CAV a décidé de passer à l'action avec le lancement d'un mandat de négociation qui a récolté **174 signatures, représentant plus de la moitié du personnel ambulancier du canton!**

Le but, donner du poids au CAV dans les négociations à venir avec 3 objectifs :

- Une participation active aux travaux du comité de pilotage du plan de lutte contre la pénurie ambulancière (InvestPro) supervisé par la DGS.
- L'obtention d'une refonte complète, vers le haut, de la grille de financement de l'État concernant les salaires du personnel ambulancier vaudois.
- La négociation d'un plan séniorité.

La possibilité de lancer une motion auprès du Grand Conseil Vaudois a été évoquée.

La création des GT maternité et GT séniorité est en cours. Tous les membres souhaitant y participer sont les bienvenus et peuvent contacter le CAV par courriel.

Enfin, le CAV va poursuivre son travail relationnel auprès des partenaires et souhaite approcher les écoles ambulancières afin de se présenter.



Notre secrétaire syndicale

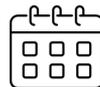
Pour des raisons de changement de secteur d'activité, notre chère Vanessa Monney va quitter son rôle de secrétaire syndicale auprès du CAV pour se consacrer au personnel communal de la ville de Lausanne. Le comité du CAV lui adresse ses sincères remerciements pour le travail remarquable fourni notamment lors de la création du CAV et son soutien indéfectible !

Elle sera remplacée par Catherine Friedli avec qui nous nous réjouissons de collaborer et à qui nous adressons notre chaleureuse bienvenue.



Le PV de l'AG

Le PV de l'AG ordinaire et des futures AG du CAV seront consultables par les membres du CAV. N'hésite pas à nous les demander par courriel à l'adresse : info@cav-vd.ch



Agenda

Notre cher président, Christian Monachon s'est rendu à la première séance InvestPro qui à eu lieu le 13 mai dernier.

La prochaine séance InvestPro se déroulera cet automne.



Contact CAV

E-mail : info@cav-vd.ch

Site Web: cav-vd.ch